

DEPARTEMENT CORDES

Violon / Alto / Violoncelle / Contrebasse

SAINT-PRIEST



Cordes

e département cordes offre la possibilité de commencer l'apprentissage du violon, de l'alto, du violoncelle et de la contrebasse dès le CE1 (ou, lors des parcours enfant repéré en CP) et de le poursuivre à tout âge.

La pratique instrumentale :

Le cours instrumental peut avoir lieu en cours « individuels » ou en cours « groupés » avec 2 ou 3 élèves, selon les possibilités de chaque classe et la pédagogie mise en œuvre par le professeur. Le but est de susciter une attitude de recherche de l'élève, afin qu'il acquiert une habitude de pratique personnelle et réalise des progrès qui le poussent toujours plus loin sur son chemin d'apprentissage. Un accompagnement avec piano est organisé régulièrement.

Les orchestre à cordes :

Les orchestres à cordes réunissent les élèves violonistes, altistes, violoncellistes et contrebassistes. L'enseignement proposé développe l'écoute individuelle et collective et permet à chacun de trouver sa place musicale et sociale au sein du groupe qui forme au fil des années une véritable entité collective.

Orchestre Les Pizzicati : 1er cycle Orchestre Les Archets : 2e cycle

Orchestre Les Archets ou Ragtag : 3e cycle

Les semaines banalisées :

Le département cordes organise chaque année une ou plusieurs **« semaines banalisées »** qui sont l'occasion de **rencontres** et **d'échanges.** Des ateliers sont proposés sur une semaine, sur des thématiques qui permettent d'approfondir des notions vues aux cours hebdomadaires : la technique d'archet, l'écoute de la hauteur des sons, la pratique du déchiffrage en groupe, l'improvisation, la découverte du répertoire, la sensibilisation à la posture du musicien, la découverte des métiers de la lutherie ou de l'archèterie...

Une sensibilisation:

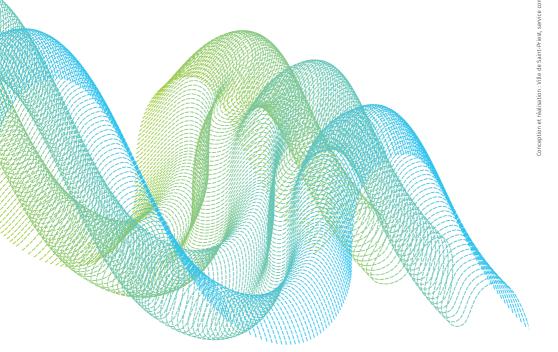
Les instruments à cordes sont présentés aux élèves dans le cadre du **Parcours CP** (voir flyer dédié). Une sensibilisation est réalisée également dans les écoles de Saint-Priest à travers le dispositif **« Orchestre à l'école ».**

Sensibilisation initiation	Orchestre à l'école (OAE) : cordes / école Berliet Parcours CP : au Conservatoire		
PARCOURS DIPLÔMANT			
Entrée	Cycle	Enseignements proposés	
À partir de 7 ans	1^{er} cycle 3 à 5 ans	Cours d'instrument : de 20 à 30 minutes Formation musicale : 1 h Pratique collective : 1 h 30 / orchestre <i>Les Pizzicati</i> Validation : A.E.M. (Attestation d'Etudes Musicales)	
	2º cycle 2 à 4 ans	Cours d'instrument : 45 minutes Formation musicale : de 1h 15 à 1h 30 Pratique collective : 2h / orchestre <i>Les Archets</i> Validation : B.E.M. (Brevet d'Etudes Musicales)	
	3º cycle 2 à 3 ans	Cours d'instrument : 1h Formation musicale : U.V. : de 1h 30 à 2h Pratique collective : 2h / orchestre Les Archets ou Ragtag Validation : C.E.M. (Certificat d'Etudes Musicales)	

LES AUTRES PROPOSITIONS		
Parcours adulte	Cours d'instrument : 30 minutes	
1 à 4 ans	Formation musicale si besoin : 1h	
+ de 18 ans	1 pratique collective : de 1h 30 à 2h	
Parcours amateur	Pour les élèves ayant terminé un 1 ^{er} cycle	
1 à 4 ans	12 cours d'instrument / an de 45 minutes	
+ de 18 ans	1 pratique collective : de 1h30 à 2h	
Parcours jeune	Pour les élèves en début de deuxième cycle	
1 à 3 ans	Cours d'instrument : 30 minutes	
moins de 18 ans	1 pratique collective : de 1h30 à 2h	

DÉPARTEMENT CORDES

Violon / Alto / Violoncelle / Contrebasse



CONSERVATOIRE musique & théâtre ville de Saint-Priest

Place Bruno Polga 04 78 20 03 22 conservatoire@mairie-saint-priest.fr www.conservatoire-saint-priest.fr

